

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE
CANTON DE FOURMIES
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
11	8	8
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 11/09/2023		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 11/09/2023		
<u>Objet de la Délibération : 2023-09-01</u> Communauté de Communes Sud Avesnois : Adhésion au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d’Elimination des Déchets (SIAVED)		

<u>SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023</u>
L’an deux mil vingt-trois, le jeudi 14 septembre 18 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi. <u>Étaient présents</u> : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- VISEE Gérard –FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc - MAES Xavier– - BLANC Véronique - LINGUET Justine <u>Étaient absentes excusées</u> : GAILLIEZ Noémie- LEULLIETTE Bérange - FOLB Céline <u>Secrétaire de séance</u> : LINGUET Justine

Par courrier en date du 21 juillet 2023, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a transmis la délibération du Conseil Communautaire datant du 05 juillet 2023 relative à l’adhésion de la CCSA au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d’Elimination des Déchets (SIAVED) sis à DOUCHY-LES-MINES (NORD). Cette adhésion concerne l’exercice de la compétence traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés (dont la création et la gestion intégrale des déchèteries).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5214-27 qui prévoit que les Conseils Municipaux des Communes de la Communauté de Communes délibèrent ensuite expressément sur le sujet ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

8 voix contre et 0 abstention,

DECIDE de REFUSER l’adhésion de la Communauté de Communes Sud-Avesnois au SIAVED.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire

B. NAVARRE

Certifié exécutoire par le Maire
A WALLERS-EN-FAGNE
Le 15/09/2023

Publié sur le site internet le : 11/12/2023
Envoyé et reçu en préfecture le : 02/10/2023